



TERR'INFOS

Journal d'information de la commune de Terres de Bord

SOMMAIRE

Édito

Aménagements routiers

Pimms mobile bus France services

LM Petits pas

Budget communal / Impôts fonciers

Installation du CMJ

Emplois d'été à la mairie

Assemblée des sages

Règles d'urbanisme

Présédys / Ça commence pars nous

La vie sauvage à Terres de Bord

1ère édition de Terres de Bord à vélo

Visite rando / Visite grotte petites dales

Coup de pub

Expression de l'opposition

Les infos de l'Agglo

Calendrier des animations

Repas des aînés / Pierres en lumières

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

Une crise en chasse une autre : après deux ans de crise covid-19, de confinements et de restrictions, nous pensions pouvoir de nouveau reprendre le cours normal de nos vies.

Une autre actualité internationale nous apporte de nouveaux motifs d'inquiétude : le spectre de la guerre, que l'on croyait écarté depuis longtemps en Europe, a refait surface avec son cortège d'images terrifiantes et de populations déplacées.

Le dimanche 24 avril 2022 les français ont réélu, certains par conviction et d'autres par défaut Emmanuel Macron à la tête de notre pays.

Durant cette campagne électorale très particulière pour cette élection Présidentielle, entre l'abstention et les votes pour les extrêmes, nos concitoyens ont largement exprimé leur grogne, leurs craintes et leurs inquiétudes sur la situation de la France.

La tâche s'annonce difficile pour le futur gouvernement dans un contexte international marqué par le conflit Russie – Ukraine et dans une situation économique mondiale très déséquilibrée qui impacte notre pouvoir d'achat avec l'augmentation des prix, la raréfaction des matières premières et la hausse du coût de l'énergie.

Les élections législatives à venir au mois de juin donneront une nouvelle fois la possibilité aux Français d'orienter la politique nationale avec des députés qu'ils éliront pour répondre aux défis de demain.

Cette situation Nationale et Internationale va forcément impacter notre commune. Malgré un budget serein et des finances saines la prudence sera de mise concernant l'argent public. A titre d'exemple, on nous annonce déjà une hausse de l'électricité de 20 % soit 8 000 € de plus pour la commune.

Certains d'entre vous seront aussi en difficulté, en particulier pour l'énergie à l'approche de l'hiver prochain, qu'ils n'hésitent pas à se tourner vers la commune qui pourra les aider.

Mais pour sortir de ce climat morose, tournons-nous vers les mois qui viennent. Le repas de nos aînés au mois de mars a donné le ton de ce que doit être une sortie, espérons le définitive, de la crise sanitaire. Joie, musique, partage c'est tout le sens du programme des manifestations préparé par la municipalité et les associations locales. Vous le verrez dans ce bulletin, ce programme est dense, varié et de qualité.

Vous le verrez également, des travaux d'aménagements routiers sont prévus pour améliorer la sécurité dans les hameaux. Un effort très important mais qu'il faudra poursuivre à l'avenir.



INFOS PRATIQUES

ASTREINTE

Nous rap- pelons le numéro d'astreinte à joindre en **cas de grande urgence** et en dehors des heures d'ouverture de la mairie :

06 13 63 04 69

Un élu vous répondra ou vous rappellera le plus vite possible. Si vous laissez un message à ce numéro, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées.

PERMANENCES LE SAMEDI MATIN

La mairie de Terres de Bord est ouverte le **samedi matin de 10h00 à midi**. Ce sont des élus qui vous y accueillent chaque samedi.

Enfin, nos enfants seront représentés par le Conseil Municipal des Jeunes qui sera installé le samedi 18 juin. Après les commissions ouvertes qui travaillent et vous feront de belles propositions prochainement, nous poursuivons le développement des instances de concertation. N'en doutons pas ces 17 jeunes qui se sont engagés ont beaucoup à apporter à la commune.

Nous continuerons d'agir comme nous le faisons depuis maintenant deux ans, avec enthousiasme, en nous adaptant aux circonstances. Si la prudence ainsi qu'une gestion fine sont de mise, il ne saurait être question de se résigner à l'immobilisme. Plus que jamais, il est nécessaire d'adapter nos modèles pour construire le village de demain.

Votre Maire,
Patrice PHILIPPE



AMÉNAGEMENTS ROUTIERS

Vous êtes très nombreux à nous avoir fait part de votre exaspération devant la **vitesse excessive** dans les traversées de hameaux. Une situation qui existe depuis de très nombreuses années et ne cesse de se dégrader. Après avoir réalisé des comptages, le département a mis en évidence le nombre de véhicules très important sur la D79 et la D313 (plus de 3000 par jour) mais aussi une vitesse excessive y compris dans les hameaux.

Le conseil municipal du 7 mars dernier a donc voté les aménagements suivants (15 voix pour, 2 abstentions (Thierry Lecomte, Maryannick Deshayes) et 2 contre (Marie-Claude Sassine et Hubert Delahaye) :

- **Création d'un carrefour avec des feux dits « récompense »** à l'intersection des D79 et D112 à Montaure (carrefour de la boulangerie St Blaise). Ces



Plan du carrefour avec des feux dits "récompense" entre la D79 et D112



feux sont équipés de radars et passent au vert uniquement si la vitesse est respectée. Ils permettront aussi un accès à la boulangerie en toute sécurité pour les piétons.

- **Pose de 6 radars pédagogiques** en entrées de hameaux (Montaure, Tostes, La Vallée). La commune de la Haye-Malherbe finance un radar sur la Vallée.



- **Reprise de tous les stationnements en quinconce dans la traversée de Tostes** avec pose d'éléments maçonnés au pied. Ces travaux sont pris en charge par l'agglomération Seine-Eure.

- **Aménagements d'entrées de hameaux** pour briser la vitesse dès le début. Ces aménagements seront d'abord temporaires pour les tester. Le département les mettra en place.

Au total, ce sont plus de **87 000 € d'investissements pour limiter les nuisances liées à la circulation**, un effort sans précédent. Nous sommes conscients qu'il reste d'autres points à traiter, nous y travaillons pour les années futures.

PIMMS MOBILE BUS FRANCE SERVICES

Tous les jeudis de 8h45 à 12h15 et de 14h00 à 16h00

Place de la Mairie - La Haye-Malherbe

Deux médiatrices vous accueillent pour un accompagnement dans les démarches administratives, informations, conseils, mise à disposition d'outils informatiques



Services gratuits – Pour tous les habitants de l'Agglomération

Avec ou sans rendez-vous

06 83 88 27 45 seine-eure@pimms.org

LM PETITS PAS



A 75 ans, Marie José Dethier sillonne les routes françaises pour récolter des dons pour l'association « LM petits Pas ». Elle est passée par Terres de Bord. Son but : **parcourir 10 000 km à pieds pour récolter 10 000 € et aider l'association.**

L'association LM Petits Pas a pour objectif d'aider les enfants IMC (Infirmes Moteur Cérébral) et leurs familles, à accéder à des thérapies.

<https://www.facebook.com/LMPetitsPas>

Vous pouvez l'aider en faisant un don à :

LM Petits Pas "Le petit rossignol"
53200 LONGUEFUYE



BUDGET COMMUNAL



Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale : il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises.

C'est un acte de prévision : un programme financier qui évalue les **Recettes** et

les **Dépenses** de l'année.

Son élaboration et **son approbation** par le **conseil municipal du 07 Mars 2022**, est divisée en deux parties :

- une **section de fonctionnement** qui permet à la collectivité d'assurer la gestion courante des services rendus à la population.

- une **section d'investissement**, dédiée aux opérations à moyen et long terme.

L'équipe municipale s'efforce de ne pas utiliser la fiscalité comme variable d'ajustement. (voir l'article vos impôts)

C'est la raison pour laquelle l'effort est prioritairement porté sur la maîtrise des dépenses, en particulier la diminution des charges financières suite au regroupement des crédits, le montant des indemnités des élus, la baisse des charges du personnel dont la composition est la suivante :

Agents titulaires : 4 agents

Agents non titulaires :

- service cantine : 2 agents
- service école : 4 agents
- service technique : 1 agent
- service administratif : 1 agent

Soit un total de 12 agents.

Mais avec la baisse régulière des dotations de l'état, l'équilibre budgétaire est de plus en plus difficile à atteindre. Pour autant, nous continuons à gérer avec rigueur et responsabilité les finances communales, afin de répondre à vos attentes et mettre en œuvre les engagements pour lesquels vous nous avez élus.

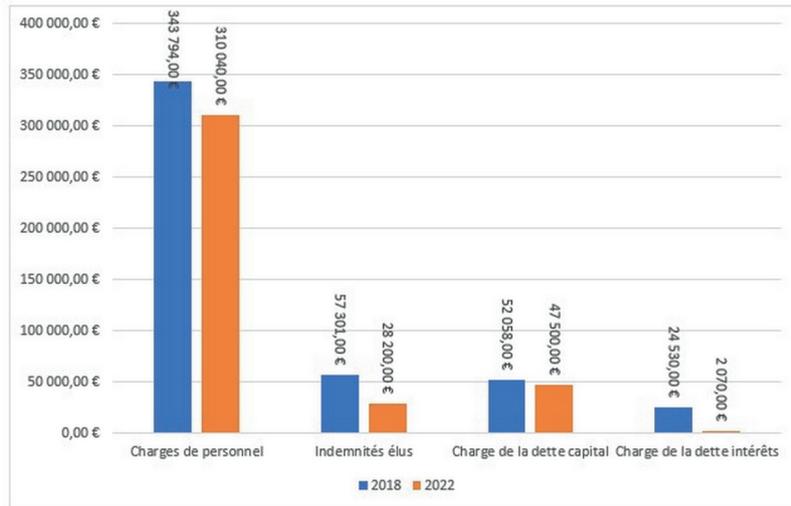
Depuis notre arrivée en juillet 2020 des économies ont été réalisées permettant de dégager des marges de

manœuvre pour investir à nouveau sans avoir recours à l'emprunt.

Par rapport à 2018, première année post fusion de communes, nous réaliserons près de 90 000 € d'économies en 2022. Nous avons remboursé les 5

Evolution des charges - comparaison 2018 - 2022

	2018	2022
Charges de personnel	343 794,00 €	310 040,00 €
Indemnités élus	57 301,00 €	28 200,00 €
Charge de la dette capital	52 058,00 €	47 500,00 €
Charge de la dette intérêts	24 530,00 €	2 070,00 €



emprunts existants avec un nouvel emprunt au taux de 0,54 %. Grâce à cette négociation les intérêts versés sont divisés par 10.

Le budget 2022 prévoit **933 061,19 € de fonctionnement et 222 265,00 € d'investissement**. Avec une dette de 281,34 € par habitant (moyenne nationale pour les communes de même taille : 621 €/hab) et un taux d'endettement de 46 % (moyenne nationale pour les communes de même taille 79,70 %) la situation est saine.

IMPÔTS FONCIERS

Comme nous nous y étions engagés la **commune n'a pas augmenté ses taux d'imposition sur le foncier**.

Malgré cela les impôts vont augmenter.

La taxe foncière est calculée sur la base de la valeur locative cadastrale du bien, c'est-à-dire son loyer annuel théorique. **L'état a décidé une revalorisation des bases locatives de 3,4 %** cette année du fait de l'inflation ce qui augmentera mécaniquement le montant de l'impôt.

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Avec la sortie de crise sanitaire, nous avons enfin pu rencontrer, dans chaque établissement, les élèves des écoles et collèges pour leur proposer de rejoindre le Conseil Municipal des Jeunes (C.M.J) de la commune. Ce sont 17 jeunes du CMI à la 5ème qui se sont engagés, issus de tous les établissements publics ou privés.

Cette nouvelle instance de concertation, que nous créons, donne à chaque jeune le moyen de construire sa place dans le village, dans le respect de soi, des autres et

de son environnement. Il se définit comme un lieu d'expression, d'écoute et de prise en compte de la parole des jeunes, sur la vie de la commune. Il leur permet d'apprendre à être citoyen et d'être initiés à une éducation à la démocratie. Il s'agit d'une structure institutionnelle représentative de la vie politique communale. Le CMJ favorise la concertation, entre les élus et les jeunes, reconnaissant ainsi le jeune comme citoyen à part entière.

La réunion d'installation du CMJ se déroulera le 18 juin à 11h00 à la salle des fêtes de Montaure, la séance est ouverte à tous.

EMPLOIS D'ÉTÉ

La commune recrute pour **juillet** et **août**. Un emploi pour chaque mois d'été réservé à des jeunes de Terres de Bord qui suivent des études supérieures. **Envoyer CV et lettre de motivation en mairie de Terres de Bord avant 20 juin.**

ASSEMBLÉE DES SAGES

Vous pouvez toujours vous inscrire pour participer à l'assemblée des sages. Si vous avez **plus de 55 ans**, et êtes libérés de toute activité professionnelle, venez apporter vos **idées**, votre **expérience**, pour donner **votre avis** et **faire avancer des projets pour la commune**, dans une **démarche citoyenne participative** !

Les personnes déjà inscrites vous attendent !

Inscriptions auprès de la mairie

02 32 50 63 19

RÈGLES D'URBANISME

La délivrance d'une **autorisation d'urbanisme** permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux.

Exemple de cas concrets:



Portail et clôtures :

Le propriétaire doit respecter la réglementation pour l'édification de sa clôture. Les principales règles sont celles du PLUi-H de l'Agglomération Seine-Eure et celle du règlement intérieur dans le cas d'un lotissement, qui peuvent notamment prévoir des limitations quant aux matériaux utilisés, la couleur, etc.

La hauteur et l'aspect des clôtures est aussi réglementée :

- les règles d'urbanisme peuvent obliger à une hauteur minimale ou maximale ;

- l'usage courant dans un quartier ou un secteur peut aussi s'imposer au propriétaire ;

De plus, une déclaration doit être

de plus, une **nouvelle construction**, un **changement de consistance (démolition ou agrandissement)** ou de destination d'une propriété bâtie **doivent être déclarés**. Cette déclaration permet de déterminer la valeur locative cadastrale du bien qui sert de base d'imposition aux divers impôts locaux.

déposée obligatoirement pour l'exterritoire de Montaure (délibération)

Si vous résidez dans ces zones ou à proximité d'un site classé, vous avez des contraintes supplémentaires.

Le délai d'instruction de votre déclaration préalable pourra être allongé, car la mairie doit faire appel à un architecte des bâtiments de France pour valider votre demande. L'ABF a un mois pour donner sa décision.

Facades :

Il n'y a **pas de déclaration** dans le **cadre de l'entretien** (ravalement de façade) ou **de petits travaux**.



Toutefois, vous devez faire une déclaration préalable de travaux si :

- vous modifiez l'aspect extérieur de l'immeuble,

Parmi les documents d'urbanisme, n'hésitez pas à consulter le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de programme de l'Habitat (PLUIH) disponible sur le site de l'agglomération Seine Eure, ainsi que le site www.service-public.fr pour retrouver les formulaires administratifs réglementés (CERFA).

- le ravalement de façade ou l'isolation des murs par l'extérieur se trouve dans le secteur de l'église de Montaure

- l'un des murs se trouvent sur la voirie communale,

- une demande d'aide financière aux services de l'agglomération Seine-Eure est envisagée.

C'est le cas également lorsque vous créez des ouvertures comme la pose d'un velux ou d'une porte, lorsque vous changez vos volets, sauf si vous les remplacez à l'identique, ou encore si vous changez la toiture.

En revanche, si vos modifications ont pour origine un changement de destination de l'immeuble, vous devez demander un permis de construire. C'est le cas par exemple pour la transformation d'un local commercial en habitation, ou d'un garage en bureau.

PRÉSÉDYS Présédys

Depuis le 1^{er} octobre 2021, notre commune s'est associée à Présédys, association qui prête des scanners bureautiques portables à des élèves (à partir du CM1), collégiens, lycéens et étudiants porteurs de troubles DYS (dyslexie, dysgraphie, dysorthographe) en situation de handicap.

Au 1^{er} juin 2022, **16 kg d'instruments usagés** ont été déposés dans les boîtes de recyclage à votre disposition à la Mairie et aux écoles de La Vallée et de Montaure

Continuons à faire le tri dans nos fournitures et augmenter ce montant !

Et si vous voulez aller (encore !) plus loin, vous pouvez déposer une boîte de recyclage sur votre lieu de travail, au sein de votre association ou dans un autre lieu, contactez claire.baglan@terresdebord.fr pour avoir les informations



ÇA COMMENCE PAR NOUS !



Le défi "Ça commence par nous" a pour objectif de réduire l'impact que nous avons sur l'environnement et dynamiser notre économie locale. Il a commencé le 2 janvier 2021 et a pris fin le 31 décembre 2021.

Chaque mois, les participant.e.s recevaient sur leur boîte mail 10 défis simples et progressifs.

Près de **40 personnes** ont participé à ces défis et **1310 gestes écoresponsables** ont été réalisés durant cette année !

Voici le top 5 des gestes les plus réalisés :

- **Je me procure des pailles réutilisables ou je me passe complètement de pailles**

- **Je fais sécher mon linge à l'air libre, si possible, plutôt que d'utiliser mon sèche-linge**

- **Je ramène les médicaments périmés ou inutilisés à la pharmacie**

- **Je choisis un sapin plus éco-responsable**

- **Je mets un couvercle pour cuire plus vite**

Continuons à faire de notre mieux : il nous reste tellement à parcourir, **chaque geste compte !**



1ÈRE ÉDITION DE TERRES DE BORD A VÉLO !

Elle a eu lieu le dimanche 29 mai 2022 à la salle des fêtes de Tostes.

29 participants à la balade VTT, 12 participants à la balade route, une dizaine de visiteurs à l'atelier de diagnostic / entretien, 19 vélos déposés, 7 vélos vendus, 3 vélos remis gratuitement à l'atelier Câble à part

Un grand merci à Alexis et Benoît de

l'association La Petite Cyclote, à Lydie et ses Crép'Chouette, aux bénévoles de Terres de Fêtes et aux habitants (de Terres de Bord mais aussi de La Haye-Malherbe et de Vraiville) qui se sont investis dans l'organisation depuis le démarrage de cette aventure et qui ont permis de faire de cette édition une vraie et belle réussite !

L'édition 2023 aura lieu le **dimanche 14 mai 2023** : à vos calendriers !

LA VIE SAUVAGE A TERRES DE BORD

Notre 1^{ère} animation a eu lieu en forêt de Bord le dimanche 20 mars 2022 avec 26 curieux (grands et petits). Johanna, notre animatrice, nous a captivé en nous faisant découvrir les habitudes de nos voisins animaux

VISITE ET RANDO LE DIMANCHE 17 JUILLET!

Imaginez le soleil d'été. Il est 9 heures, nous sommes au parking des Fosses. Vous partez avec Armand Launay et Frédéric Ménissier, amateurs d'histoire locale. Blacquetuit, la Garde-Châtel et Escroville sont les points d'étape de la rando du matin. A midi, un piquenique apporté par chacun vous attend en

VISITE GROTTES "PETITES DALES"

Jean-Pierre Viard, président de l'UNRPA, vous propose la **visite de la grotte des Petites Dales**, curiosité géologique locale à proximité des falaises de la Côte d'Albatre.

Ce laboratoire souterrain est un site privilégié. La visite

mairie, salle du conseil. Vous pouvez arrêter là votre parcours. Sinon, d'autres personnes vous rejoignent en vue de la visite qui part à 14 heures de la mairie. L'après-midi, une promenade dans le centre-ville de Montaure vous permet de rêver parmi les paysages, les bâtiments et enfin l'église Notre-Dame. Cela vous tente ? C'est gratuit et vous y êtes les bienvenus!

d'une heure est sans difficulté, la cavité est éclairée sur les 400m visités.

Il est nécessaire de s'**inscrire au syndicat initiative des Petites Dalles** au

02 35 27 87 98

19 Juillet-10h,14h,16h

9 Aout-10h,14h,16h

L'OPPOSITION S'EXPRIME :

LA CITOYENNETÉ CHEZ LES JEUNES

La création d'un Conseil Municipal des Jeunes a été actée lors du conseil du **18 Octobre 2021**. Sans nouvelles, nous avons posé la question de son avancement lors de la session du 7 mars 2022.

Il nous a été répondu que 15 candidats (du CM1 à la classe de 5ème) se sont déclarés et qu'en conséquence une commission d'élus n'était pas nécessaire...

A ce jour, 13 mai, nous ignorons leurs noms et s'ils ont été reçus individuellement pour qu'ils puissent expliquer leurs motivations et leurs projets.

La semaine dernière, nous avons reçu une invitation pour l'installation de ce conseil **le 18 juin soit 8 mois après la délibération de création.**

Pourquoi ce beau projet voit-il le jour si tard dans le mandat et si proche des vacances scolaires ?

Que d'occasions perdues de participer de près au fonctionnement démocratique que sont les élections présidentielles et législatives ! À la cérémonie mémorielle du 8 Mai 1945 !

N'aurait-il pas été plus efficace, 3 mois plus tôt, de regrouper cette installation avec la remise de la **carte d'électeur des jeunes majeurs** votant pour la première fois ?

Pour les plus jeunes, la citoyenneté s'apprend par les actes certes, mais aussi par l'exemple.

Tous y auraient été gagnants.

Maryannick Deshayes, Thierry Lecomte, Marie-Claude Sassine, Hubert de la Haye

Coup de Pub

Commerçant, artisan de la commune, bénéficiez d'un référencement gratuit sur le site internet de Terres de Bord. Pour cela, rien de plus simple, contactez :

noemie.rieucau@terresdebord.fr

marianne.jacques@terresdebord.fr



POUR QUE VOTRE GESTE DE TRI NE SOIT PAS INUTILE !



- Pas de sacs noirs* ou opaques dans le bac de tri
- Emballages jetés directement dans le bac de tri (sans être emballés dans un sac)
- Ne mettre que des emballages, pas d'électroménagers, pas de tuyaux, pas d'objets.

Une question? **02.32.50.89.42** – proprete.publique@seine-eure.com

*Au centre de tri, tous les sacs poubelles noirs ou opaques sont écartés pour être incinérés !

Pour que vos emballages soient recyclés, ne les emballez pas dans un sac noir.

LES INFOS DE L'AGGLO

BRANCHE ET CINÉ

Le festival de cinéma en plein air revient du 7 au 9 Juillet 2022.

La 4ème édition de ce festival a lieu en partenariat avec l'Agglo Seine-Eure et le Conseil Départemental de l'Eure.

Des projections gratuites en plein air, sur inscription, en forêt de Bord, avec une soirée spéciale "frissons" en ouverture !

PROGRAMME :

7 Juillet à 22h : La cabane dans les bois- Film américain fantastique / horreur de Drew Goddard. (*interdit aux moins de 12 ans*).

8 Juillet à 22h : Les frères Grimm - Film américain fantastique de Terry Gilliam - *Tout public*

9 Juillet à 22h : Le peuple loup - Film animation/ conte celtique de Tomm Moore et Ross Stewart. *Tout public*



Les inscriptions se font en ligne sur **onf.fr** ou sur <https://branche-et-cine.onf.fr> depuis début Juin.

LES EMARQUÉS DU 10 AU 18 JUIN

Plus d'informations sur

<https://www.agglo-seine-eure.fr/actualites/les-embarques-font-leur-grand-retour-en-juin/>



FÊTES ET ANIMATIONS - LE CALENDRIER

JUIN

• **Dimanche 12 juin** : La vie sauvage à Terres de Bord

Château de Montaure. Patrimoine naturel et architectural pour la Faune. Organisé par la municipalité. Sur réservation.

JUILLET

• **Samedi 2 juillet** : Foire à tout à Tostes, organisée par l'association La Vallée des Loisirs.

• **Dimanche 3 juillet** : La vie sauvage à Terres de Bord

Forêt et vallée de la Ravine. Les milieux humides, un terrain de jeux au top. Organisé par la municipalité. Sur réservation.

• **Dimanche 17 juillet** : Animation patrimoine et histoire proposée par Armand Launay. Organisée par la municipalité.

• **Samedi 23 juillet** : Repas Champêtre organisé par le Comité des fêtes de Montaure.

AOÛT

• **Samedi 27 août** : Fête de la Libération. Festival Concerts, foire à

tout, animations. Un programme détaillé vous parviendra ultérieurement. Organisé par l'association Terres de Fêtes.

• **Dimanche 28 août** : Fête de la Libération. Cérémonie du souvenir avec la chorale du Tourdion suivie d'un apéritif.

• **Mercredi 31 août** : Fête de la Libération. Les musicales de Normandie, concert du quatuor Elmire à l'église de Montaure. Organisé par la Région, L'Agglomération et la municipalité.

SEPTEMBRE

• **Samedi 10 septembre** : Forum des associations organisé par la municipalité

• **Dimanche 11 septembre** : La vie sauvage à Terres de Bord

Plaine et campagne. Un paysage lisse mais qui cache un trésor sauvage. Organisé par la municipalité. Sur réservation.

• **Samedi 17 septembre** : Journée Européenne du patrimoine. Organisée par la municipalité.

• **Dimanche 18 septembre** : World CleanUp Day. Organisé par la municipalité.

OCTOBRE

• **Dimanche 9 octobre** : Fête de la gastronomie, organisée par l'association Terres de Fêtes.

Animations, marché de producteurs locaux. Parc du Prieuré en partenariat avec l'association Jeunesse Feu Vert.

• **Samedi 15 et dimanche 16 octobre** : Exposition sur le changement climatique à Montaure, organisée par la municipalité

• **Samedi 29 octobre** : Fête d'Halloween. Repas dansant à la salle des fêtes de Montaure, organisé par l'association Terres de Fêtes.

NOVEMBRE

• **Samedi 26 novembre** : Tostes, semaine européenne de réduction des déchets. Animations, exposition.

• **Samedi 26 et dimanche 27 novembre** : Marché de Noël organisé par l'association la Source des Savoirs.

DÉCEMBRE

• **Dimanche 11 décembre** : Marché de Noël à la salle des fêtes de Montaure, organisé par l'association Terres de Fêtes.

SPECTACLE MUSICART'S



- spectacle musical, le **vendredi 24 juin à 19h** à la **salle des fêtes de Tostes**

- spectacle de théâtre, le **samedi 25 juin à 19h** à la **salle des fêtes de Tostes**

REPAS DES AÎNÉS

Le dimanche 13 mars dernier a eu lieu le repas des aînés qui n'avait pu se tenir en décembre dernier. Musique, magie, danse étaient au rendez-vous grâce à Claude Robert et son équipe, pour la plus grande joie des personnes présentes qui ont pu se régaler avec le repas préparé par la régie des 2 aîrelles.

Les doyens de l'assemblée, Jacqueline Haudrechy et Jacques Autechaud, ont été mis à l'honneur, et la bonne humeur a été contagieuse tout au long de cette agréable journée organisée par le CCAS avec l'aide des élus.

Vivement le prochain repas !



2ND WORLD CLEANUP DAY

Cette opération de nettoyage s'inscrit dans la plus grande mobilisation citoyenne et environnementale à l'échelle monde : l'année dernière, nous avons ramassé près de 110 kg de déchets dans les centres-bourgs !

Cette année, le rendez-vous est donné à Écrosville car nous y étions absents l'année dernière, nous nous concentrons donc sur ce hameau et sa forêt proche. Munissez-vous de gants de jardinage (de préférence), de chaussures type randonnée, de vêtements longs afin de vous protéger d'éventuelles



blessures. Les sacs de ramassage et les gilets de signalisation vous seront fournis. Nous vous donnons rendez-vous :

Dimanche 18 septembre 2022 à 9h30 au parking rue des Romarages à Écrosville

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez contacter

claire.baglan@terresdebord.fr

et visiter

www.worldcleanupday.fr

PIERRES EN LUMIÈRES



L'Édition 2022 de Pierres en Lumières a été un franc succès ! Une soixantaine de personnes étaient présentes.

Merci aux propriétaires qui ont ouvert leurs portes pour permettre aux petits comme aux grands de découvrir autrement notre patrimoine communal et merci aux habitants de la commission ouverte.